

Réf: Dossier N° 092914

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HIGT-TECH INFORMATIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LA DJIBI, Lot 4094, Ilot
369

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIGT-TECH INFORMATIQUE »

Objet : - VENTE, FOURNITURE ET MAINTENANCE DU
MATERIEL INFORMATIQUE -
MAINTENANCE INFORMATIQUE -
MAINTENANCE DE LOGICIELS -
CONSEILS INFORMATIQUES Et pour la réalisation de l'
objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes
auprès de tous établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise
en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de
participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LA DJIBI, Lot 4094, Ilot
369

Dirigeant(s) : M KAMARATÉ ISMAËL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03715 du 29/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18387/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

